

### Commentaires des éleveurs

« Ce bâtiment répond bien à notre attente quant au temps, condition de travail et bien-être des animaux. Il nous a permis d'augmenter l'effectif du troupeau tout en arrêtant la tétée dans une ancienne étable.

Le travail d'astreinte est de 2 h 30 par jour. Ce temps correspond à la tétée des veaux (30 mn/tétée), au paillage des cases à veaux et de la stabulation libre, à l'alimentation du troupeau et au nettoyage.

#### Si c'était à refaire...

Il n'y aurait pas de changement majeur sur la conception, nous sommes satisfaits de ce bâtiment.

Néanmoins, en ce qui concerne le stockage des effluents, nous aurions rajouté une fosse à purin pour les jus de la fumière couverte qui ressortent par le portail lorsque celle-ci est au 3/4 pleine.

L'isolation de la salle de tétée serait réalisée avec du polystyrène extrudé plutôt que de la laine de verre (les oiseaux y nichent et la prélèvent).

### Avis des conseillers bâtiments

« L'organisation de la tétée en logettes alternées permet :

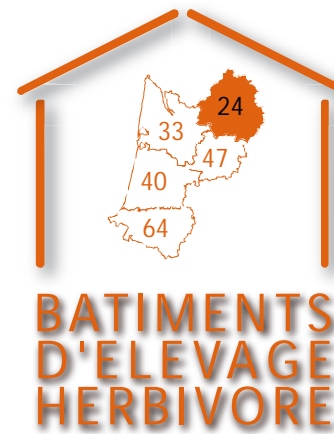
- une rationalisation du travail de tétée. En effet, sur une durée limitée l'éleveur peut faire téter tout seul 42 veaux ;
- une diminution de la pénibilité (on déplace les vaches et non les veaux) ;
- une sécurité de l'éleveur renforcée ;
- une organisation rationnelle de la circulation des animaux et de l'éleveur.

> L'ambiance du bâtiment est très bonne compte tenu de sa bonne luminosité, de sa ventilation, assurée par un bardage ajouré et un décalage de toiture, et par l'isolation de la salle de tétée.

> L'utilisation de tante pour la complémentation lactée des veaux n'est pas évidente ou nécessiterait de modifier l'organisation du module veau/vache pour accueillir des vaches laitières. Cet aménagement aurait des incidences sur le dimensionnement du bâtiment, ce qui en augmenterait le coût.

> Le bâtiment est très coûteux du fait de l'importance du tubulaire, de la maçonnerie et du choix de la fumière couverte.

## DORDOGNE



# Bâtiment innovant

## Veau de lait sous la mère

*Stabulation libre à logettes paillées avec salle de tétée en logettes alternées*



Bâtiment mis en service en mai 2010

- Amélioration de l'efficacité et des conditions de travail
- Amélioration du bien-être des animaux

### Petite région agricole

L'exploitation se trouve à l'ouest de la Dordogne, dans la petite région du Ribéracois.

- Elle est située dans un fond de vallée, en bordure d'une rivière "La Dronne", à proximité d'un captage d'eau potable.
- Les sols de l'exploitation sont de nature argilo-calcaire.
- 70 m d'altitude et 886 mm de pluviométrie en moyenne par an.
- L'exploitation est située dans un zonage de PPRI, de ZPPAUP, de ZNIEFF et de fouilles préventives archéologiques.



### L'exploitation et le cheptel

**EFFECTIFS**  
90 vaches limousines, 15 génisses de renouvellement par génération, 2 taureaux (phase d'accroissement du troupeau).

**ASSOLEMENT**  
162 ha de SAU (73,88 ha de SFP ; 88,12 ha de céréales et autres cultures).

**MAIN D'OEUVRE**  
3 UMO (père, mère, fils).

**PRODUCTION**

- 60 veaux de lait par an (45 veaux en pic).
- Vélage août à décembre. Utilisation de l'insémination artificielle à 85% du cheptel.
- Alimentation à base de d'ensilage de maïs et foin. Complémentation lactée des veaux par poudre de lait. Durée de stabulation : 6 mois

### Pour en savoir plus...

Cette fiche a été réalisée par :

- > Bruno LIMERAT - Tél. 05 53 45 47 63 - bruno.limerat@dordogne.chambagri.fr
- > Xavier GRIZEAU - Tél. 05 53 45 47 59 - xavier.grizeau@dordogne.chambagri.fr

Pôle Elevage - Bd des Saveurs - Cré@Vallée Nord - COULOUNIEIX-CHAMBIERS - 20060 PERIGUEUX CEDEX 9  
www.dordogne.chambagri.fr



L'ensemble des fiches thématiques bâtiments innovants est consultable et téléchargeable sur les sites Internet de :

- > la Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine : www.aquitainagri.org
- > la Chambre départementale d'agriculture de Dordogne : www.dordogne.chambagri.fr

Le groupe projet bâtiments innovants d'Aquitaine est animé par les chambres d'agriculture de la région, le GIE promotion de l'élevage et l'Institut de l'élevage (site de Toulouse).

Cette fiche a été réalisée avec le concours financier de FranceAgriMer.



# Le bâtiment en un coup d'oeil



Salle de tétée



Couloir de paillage avec logettes en tête à tête

## Matériaux principaux et aspects du bâtiment

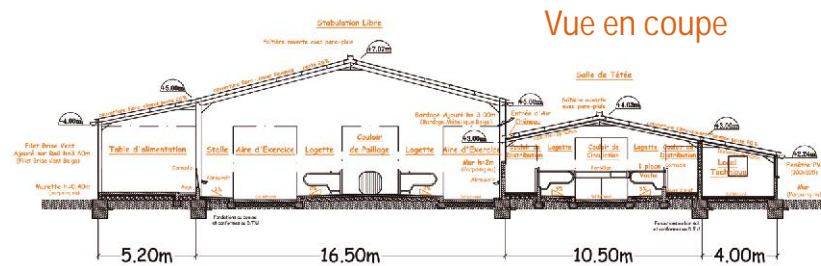
- Charpente métallique type portique.
- Couverture en fibrociment imitation tuile.
- Bardage métallique et filet brise-vent beige.
- Fenêtre PVC (façade nord).
- Mur en parpaing enduit.

## Vue en plan

## Bâtiment

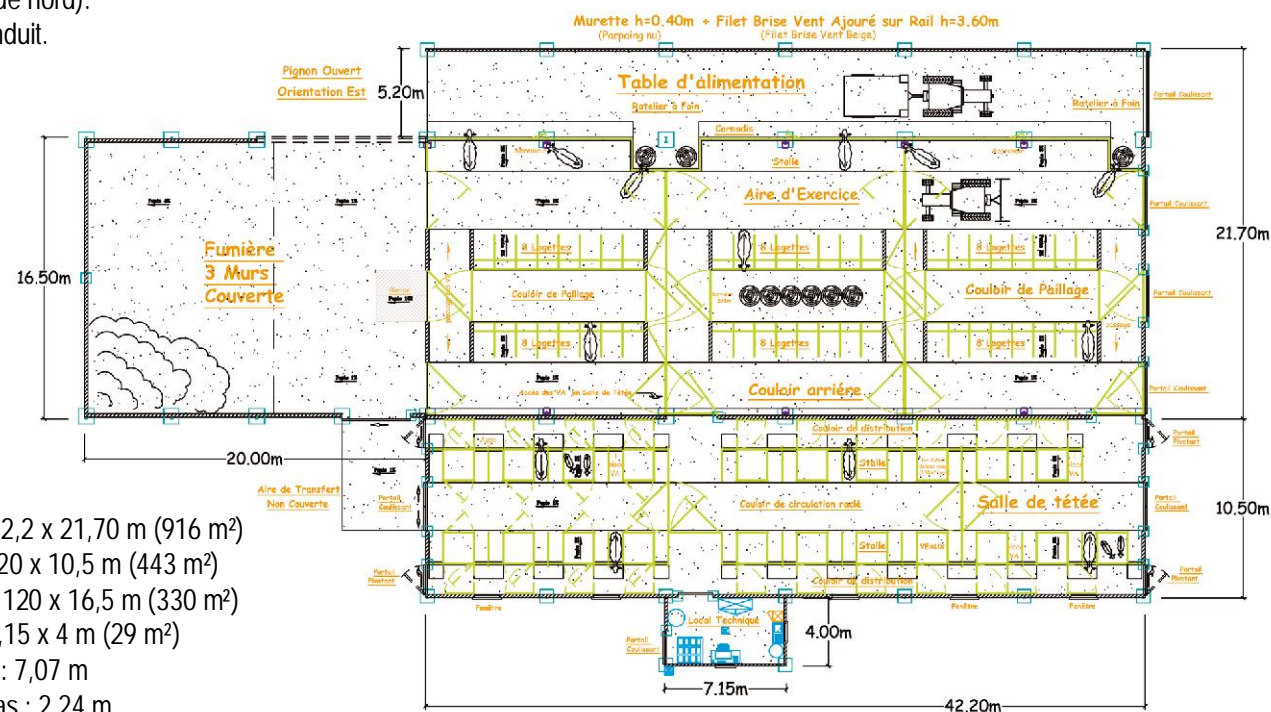
- Stabulation libre : 42,2 x 21,70 m (916 m<sup>2</sup>)
- Salle de tétée : 42,20 x 10,5 m (443 m<sup>2</sup>)
- Fumière couverte : 120 x 16,5 m (330 m<sup>2</sup>)
- Local technique : 7,15 x 4 m (29 m<sup>2</sup>)
- Hauteur du faitage : 7,07 m
- Hauteur au point bas : 2,24 m

Stabulation libre à logettes paillées avec salle de tétée en logettes alternées



## Aménagement intérieur de la stabulation

- > Stabulation libre à logettes de 48 places de vaches allaitantes (sur 6 travées de 7 m) avec une salle de tétée de 42 places de veaux de lait sous la mère (sur 6 travées de 7 m).
- > Sur une largeur de 21,70 m on trouve successivement :
  - une table d'alimentation sur 5,20
  - une aire d'exercice sur 5,4 m
  - une stalle d'alimentation
  - deux rangées de logettes paillées en tête à tête avec un couloir en paillage sur 7,8 m. Les 48 places de logettes sont divisées en 3 lots de 16 vaches. Le sol des logettes est bétonné et chaque lot de 16 vaches possède deux passages aux couloirs de circulation (photo 2).
  - > Salle de tétée en logettes alternées comportant :
    - 21 cases à veaux de 2 places (1,80 x 1,80 m) sur deux rangées. Le sol des cases est bétonné.
    - 42 places de vaches en logettes alternées aux boxes à veaux (1,80 x 0,86 m).
    - 42 places de cornadis.
    - un couloir de raclage pour l'évacuation des déjections et pour la complémentation de la phase lactée de 2,8 m de large (Photo 1).
    - 2 couloirs de service pour la distribution de la farine de 1,7 m de large.



## Le confort des animaux

- Le bâtiment est lumineux et bien ventilé (présence d'un décroché de toiture entre la stabulation et la salle de tétée).
- Les logettes paillées assurent la propreté et le confort des animaux (Photo 2).
  - > économie de paille et propreté des mamelles pour la tétée était un axe à privilégier.
- Les boxes à veaux sont paillés tous les jours et curés 2 fois par semaine (photos 3 et 4).



Luminosité du bâtiment et isolation sous toiture



Box à veaux abondamment paillée

## Le travail de l'éleveur

- Le dispositif de tétée en logettes alternées est utilisable pour un nombre de veaux conséquent en présence simultanée.
- La conduite du système (amener les vaches allaitantes aux veaux sous la mère) limite la pénibilité du travail (photo 6).
- Outil de travail fonctionnel et pérenne qui peut être utilisé par une seule personne.
- Porte sceau pour la distribution de la complémentation lactée à base de poudre de lait (Photo 7).
- Ratelier à foin en libre service pour les vaches avec chargement par la table d'alimentation (Photo 5).



Ratelier à foin



Salle de tétée



Complémentation phase lactée

## La gestion des effluents

L'aire d'exercice et le couloir arrière des vaches sont raclés 2 fois / semaine. Le couloir de la salle de tétée et les boxes aux veaux sont raclés 2 fois / semaine. Les fumiers compacts et moins compacts sont stockés dans une fumière couverte qui garde ses jus de 175 m<sup>2</sup>.

La durée de stockage calculée est de 4 mois. Les références utilisées pour le dimensionnement est le DEXEL.



Fumière couverte

## Le coût du bâtiment

- Estimation du coût global : 288 202 €HT (valeur 2010) soit 6 004 €HT/vache suitée, comprenant :
  - > stabulation libre : 139 486 € (48,4%)
  - > salle de tétée : 94 161 € (32,67%)
  - > stockage déjection : 54 555 € (18,93%)

• Participation des maîtres d'ouvrage pour auto-construction avec la pose des tubulaires, la plomberie, l'aménagement du local technique et la pose du filet brise-vent.

- Coût de fonctionnement indicatif : 17 tonnes de paille pour 6 mois d'hivernage.